

Sujet : [INTERNET] Enquête publique "Quatre Chemins"

De : Gabriel Cannes <gabriel-cannes@hotmail.fr>

Date : 24/11/2021 09:03

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur, veuillez trouver ci-joint ma participation à l'enquête publique de mon village d'enfance.

Puissiez-vous entendre la voix de la population et vous opposer à ce projet industriel qui arrange seulement quelques personnes et dessert le plus grand nombre,

Ce que nous pouvons encore sauver est d'une rareté inestimable, protégeons-le !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Gabriel Cannes

—Pièces jointes :

Participation enquête publique Gabriel Cannes.docx

30 octets



Gabriel Cannes

23 A Boulevard Saint Maurice

87000 Limoges

A l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête,

Monsieur le Président, j'ai grandi à Balledent, dans le hameau Bois Bertrand. Bois Bertrand, c'est deux maisons montées sur les ruines d'un ancien château. C'est aussi une des portes d'entrée à un trésor reconnu par tous: la vallée de la Couze.

J'ai grandi en arpentant cette vallée, en pêchant dans cette rivière, je connais ses moindres courants et tous les arbres et les plantes qui poussent au bord de l'eau. Je connais aussi « le rocher », j'y ai passé mon enfance à observer le paisible village de Balledent et la campagne qui s'étend sur des kilomètres. « Le rocher », qu'on peut voir depuis l'Eglise c'est une petite falaise qui surplombe la Couze, un trésor pour tous ceux qui s'y sont rendus et dont le regard s'est perdu dans le tableau de la campagne limousine. Si les quatre éoliennes voient le jour, ce tableau va être gâché. La couleur de ces éoliennes, leur forme et surtout leur taille contrastent fortement avec le paysage calme et boisé. Des simulations par des photomontages ont été faites par le promoteur et elles sont choquantes depuis le bourg de Balledent (alors même que l'impact a été fortement minimisé par le promoteur en prenant les photos depuis les endroits où les éoliennes sont le moins visibles !). L'impact sera encore plus choquant depuis le rocher. **Comment le promoteur peut-il oser ternir un si beau paysage et comment compte-t-il nous dédommager pour la perte de ce qui faisait la beauté de cet endroit ?**

Bois Bertrand, c'est ma maison d'enfance, l'endroit où habite mon père aujourd'hui et c'est mon héritage. C'est l'endroit où je voudrais que mes enfants comprennent la nature et le monde qui les entoure. Bois Bertrand est une zone classée Natura 2000 et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels a signé il y a des années des contrats pour préserver la faune et la flore. Un de ces contrats vise à protéger des vieux arbres pour conserver les zones d'habitation des chauve-souris. Dans le même temps, le promoteur souhaite implanter ses éoliennes à moins de 50 mètres des lisières de bois défiant ainsi les recommandations de la SFEPM qui préconise une distance minimale de 200 mètres. Les pâles vont survoler la canopée et les chauves-souris vont implorer par barotraumatisme ou mourir par impact direct des pâles. Le risque est d'ailleurs considéré comme élevé dans le dossier du promoteur pour la pipistrelle commune. Tous les efforts concernant la préservation de ces chauves-souris et de leur milieu naturel seront mis à mal par ce projet. **Comment le promoteur peut-il passer outre les recommandations de la SFEPM et mettre en péril le fragile écosystème que les habitants préservent depuis des dizaines d'année ?** Je passe d'ailleurs sur les oiseaux migrateurs qui vont se trouver face à un mur de pâles impossible à franchir et qui vont devoir faire des détours pour les éviter ou pire, se faire découper par les pâles. Les oiseaux ne survoleront plus Bois Bertrand et mes enfants ne connaîtront pas cet heureux rendez-vous biennuel comme leur papa avant eux.

Bois Bertrand, c'est aussi un lieu de rencontre. Des événements qui rassemblent des artistes de tous horizons et venant de partout en France ont lieu tous les ans. De la musique, du théâtre, des conférences, des projections de court métrage, du yoga... Des centaines de personnes viennent se

ressourcer ici, certains découvrent le Limousin grâce à ces événements et ils y passent leurs vacances. Ce sont des réunions qui n'ont pas de prix et qui ne sont possibles que grâce au calme et à la quiétude du lieu. Si le projet éclot, les perturbations visuelles seront telles que ces événements s'arrêteront. Personne ne viendra se ressourcer dans un lieu où on voit des éoliennes où qu'on se trouve. Le dossier du promoteur met d'ailleurs en lumière un risque d'effet d'encerclement. On voit déjà les pâles de deux éoliennes du parc Roussac-Saint-Junien-les-Combes depuis Bois Bertrand et les projets sont nombreux aux alentours. L'effet d'encerclement nous empêchera d'organiser quelque événement que ce soit. Les gens ne viendront plus et Balledent restera une zone industrielle et sinistrée. Nous avons mis des années à construire un collectif autour de ce lieu et tout part en fumée à cause de ce projet, **comment le promoteur compte-t-il nous indemniser de cette perte si les éoliennes voient le jour ?**

Il me semble aussi que l'amplification du bruit lié à la caisse de résonance de la vallée de la Couze n'a pas été étudié par le promoteur (**peut-être peut-il nous démontrer le contraire ?**) et aura un fort impact à Bois Bertrand. Nous ne pourrons plus nous ressourcer et profiter du calme de la campagne dès que les éoliennes tourneront si le projet se concrétise.

Balledent c'est aussi une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) où les habitants ont un accès très difficile au soin. Je suis kinésithérapeute à Ambazac où les campagnes aux alentours manquent aussi de professionnels de santé. Balledent étant une ZRR, de nombreux avantages fiscaux et financiers accompagneraient les projets d'installation de professionnels de santé et les cabinets de kiné alentour sont assez éloignés (Bessines et Bellac étant les plus proches). C'est donc un endroit attractif pour s'installer si on aime la campagne. Mais si le projet éolien a lieu, personne ne viendra à Balledent. Le phénomène d'encerclement mentionné plus haut empêchera à tout professionnel de santé de s'installer sans crainte d'avoir à terme des effets négatifs sur sa santé psychique et physique. De plus, l'impact des éoliennes sur la qualité de vie commence à être reconnu, les effets négatifs sur le sommeil aussi¹. De nombreux témoignages font part de maux de tête, d'acouphène, de fatigue et vertiges... ce cluster de symptômes est d'ailleurs connu comme le syndrome éolienne. Aucun professionnel de santé ne voudra non plus s'installer à un endroit où les patients auront des problèmes de santé en lien avec les éoliennes. Comment soigner quelqu'un qui ne peut changer son environnement alors que c'est ce même environnement qui est la cause principale de ses maux ? **Le promoteur tient-t-il en compte qu'aucun professionnel de santé ne viendra s'installer à Balledent si le projet a lieu ? A-t-il abordé le sujet avec les élus locaux et comment estimer cette perte dans son plan de contribution ?**

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, je m'oppose à ce projet de zone industrielle. Ce que vous pouvez encore protéger est d'une rareté inestimable et nous avons tout à gagner à dire non. Disons non et sauvons Balledent !

Gabriel Cannes

1) Onakpoya IJ, O'Sullivan J, Thompson MJ, Heneghan CJ. **The effect of wind turbine noise on sleep and quality of life: A systematic review and meta-analysis of observational studies.** Environ Int. 2015 Sep;82:1-9. doi: 10.1016/j.envint.2015.04.014. Epub 2015 May 16. PMID: 25982992.